

PERMIS UNIQUE

AVIS

Recours – Décision du Ministre

Le collège communal informe la population que le recours introduit auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis unique sollicité par la société Eneco Wind Belgium s.a., ayant son siège à 1300 WAVRE, chaussée de Huy, n°120F, Ferme des 4 sapins, pour la **construction et l'exploitation d'un parc de six éoliennes et d'une cabine de tête sis à 5310 LIERNU, route de Gembloux, à proximité de l'autoroute E411.**

a fait l'objet d'une décision du Ministre dans les délais impartis, en vertu de laquelle le permis unique est **OCTROYÉ**.

Toute personne intéressée peut consulter la décision ou le document qui en tient lieu

Où ?	Administration communale d'Eghezée Route de Gembloux, 43 5310 EGHEZEE
Quand ?	Du 14 janvier au 3 février 2022. Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h00 à 16h00. Et le samedi matin de 10h00 à 12h00.

En raison des mesures de confinement et de distanciation sociale, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous à l'avance auprès du Service Environnement :

Nom, prénom et service	Mme Géraldine WILLEMS du service environnement
Téléphone	081/810.144
Mél.	Environnement@eghezee.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente conformément aux dispositions des articles D. 10 à D. 20-18 et R. 17 du livre 1er du code de l'environnement.

Fait à Eghezée, le 10 janvier 2022.

La directrice générale,

Le bourgmestre,



A. BLAISE

R. DELHAISE

